

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Ovins-Caprins » du 16/11/2022

Version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Ovins/Caprins » du 16 novembre 2022 - version définitive
Responsable de la préparation du document	Benjamin LEFEVRE – Nicolas MARCHAL – Katleen SIMON
Date de publication	/
Validé par	/
Annexe(s)	Liste des participants PP de la réunion

II. Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée
2. Nouveau chargé de mission et Représentant ovins-caprins au Collège des producteurs
3. Autonomie alimentaire dans les élevages ovins-caprins avec
Philippe Vandiest (Eleveo)
Damien Counasse (Biowallonie)
Lina Delforge (Fourrages-Mieux)
4. Présentation de l'interface producteurs-distributeurs
5. La filière ovine dans la PAC 2023-2027
6. Plan de développement du secteur ovins-caprins
7. Second appel à candidatures d'éleveurs en phase d'installation/ développement de troupeaux ovins pour accompagnement et appui de leur projet
8. Actions de promotion APAQ-W
9. Divers

III. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée

Le PV de la dernière Assemblée sectorielle est approuvé.

[PV de l'Assemblée sectorielle Ovin-Caprin \(2022 S1\) - Collège des Producteurs \(collegedesproducteurs.be\)](http://www.collegedesproducteurs.be)



IV. Nouveau chargé de mission et Représentant ovins-caprins au Collège des producteurs

Présentation de Nicolas MARCHAL (remplaçant de Christel et ancien représentant) : Agronome depuis 2019 à Gembloux (économie des filières et des élevages).

Proposition de reprendre la fin du mandat de représentant de Nicolas MARCHAL : Mathieu DESCHAMPS.

Les participants de l'assemblée valident le représentant proposé.

Nicolas demande à Marc de présenter -> qu'est-ce qu'être représentant du collège des producteurs :

Le collège : ce sont tous les secteurs du monde agricole qui sont représentés. Il y a 4 représentants par secteur, il y a des réunions transversales où on retrouve tous les représentants de tous les secteurs, ainsi que des réunions avec juste les représentants du secteur ovins-caprins.

Il y a deux assemblées par an où on discute juste du secteur ovins-caprins.

Cela permet d'avoir une vision globale de l'agriculture wallonne, et le secteur est ainsi bien représenté.

Il y a des demandes d'avis, des informations des politiques.

V. Autonomie alimentaire (et fourragère) dans l'élevage ovin-caprin avec a) Philippe Vandiest

L'autonomie alimentaire c'est quoi ? C'est le fait de ne dépendre de personne en termes d'alimentation pour son élevage, c'est-à-dire ne rien acheter à l'extérieur (aucun fourrage, aucun aliment concentré).

C'est une capacité à couvrir les besoins énergétiques et protéiques des animaux grâce au fourrage et autres aliments produits sur l'exploitation, et qui est difficilement atteignable par des personnes qui ne sont pas cultivateurs en même temps qu'éleveurs. Aujourd'hui, la quasi-totalité des éleveurs achètent des aliments du commerce.

L'autonomie alimentaire : c'est un idéal dans une agriculture productive, c'est difficilement atteignable sauf, si on accepte de ne pas couvrir totalement les besoins des brebis.

D'autre part, il y a l'autonomie fourragère. La définition utilisée autrefois désignait l'autonomie fourragère par le fait de ne pas acheter de fourrage à l'extérieur, cette définition a été réactualisée.

Aujourd'hui, on parle d'une autonomie alimentaire basée exclusivement sur une production quantitative et qualitative de fourrages sur l'exploitation. Par conséquent, ne plus devoir acheter quoique ce soit pour compléter l'alimentation du bétail (fourrages ou concentrés).

Viser l'autonomie fourragère sur une exploitation aura une **incidence** selon plusieurs facteurs. La première est une notion de durabilité (pas de dépendance de l'extérieur), la deuxième sera d'un point de vue économique (réduction des achats) et la dernière, un du point de vue environnemental (moins de transport, taux de liaison au sol, production de tourteaux, ...).

Les moyens de l'approcher

- C'est de connaître les besoins des brebis à leurs différents stades physiologiques (entretien, fin de gestation, début et fin d'allaitement) : bien maîtriser ce que l'animal a besoin.
- Connaissance de ses prairies
 - Parcelles les prairies et les distinguer selon leur production qualitative.
 - Affecter les parcelles à des animaux aux besoins alimentaires les plus proches de la valeur de l'herbe.
 - Qualité des prairies : entretien, pâturage et fauche aux moments les plus opportuns (+ un fourrage herbacé est jeune + il est riche en PDI, et + il est quantitativement ingérable (faible encombrement), choix de variétés (qualité des prairies temporaires > prairies permanentes))
- Gestion des stocks
- Avoir des stocks suffisants pour couvrir la période de stabulation et les aléas climatiques (sécheresse)



- Distinguer dans les stocks les fourrages selon leur qualité (rapport PDI/UFL et valeur d'encombrement)
- Affecter les stocks à des animaux aux besoins alimentaires (rapport PDI/UFL et capacité d'ingestion) les plus proches possible de la valeur du fourrage conservé.

La grande difficulté d'atteindre cette autonomie c'est de :

→ **fournir un fourrage de qualité = fourrage pâturé/récolté court (12 cm/avant pleine épiaison)**

Ce sont les agneaux : bien finis, pas gras, jeunes, qui se font vite et bien, et ce n'est pas avec du fourrage qu'on va savoir le faire.

→ **riche en feuilles (PBT et PDI) et pauvre en tiges (cellulose)**

→ **ingérable en grande quantité (faible valeur d'encombrement)**

Obstacles

- La difficulté de produire un fourrage à pâturer/récolter dont le rapport PDI/UFL est proche du rapport PDI/UFL des besoins des brebis, à tout moment de l'année (surtout si étalement des agnelages).
- C'est plus les agneaux que la brebis.
 - De bergerie : si pas d'apport d'aliment concentré, il y aura un démarrage et une croissance ralentie (faible capacité d'ingestion de fourrage avant l'âge de 12 semaines) → augmentation de l'âge à l'abattage avec conséquences sur la carcasse, ainsi qu'une difficulté de finition au poids type souhaité.
 - D'herbage : si pas d'apport d'aliment concentré, il y a une difficulté de rattraper des agneaux rendus chétifs, de par un mauvais allaitement et/ou une verminose et une difficulté de finition.

Exemples en bergerie avec du foin



Exemples en prairie et sur culture dérobée



Conclusion

Autonomie fourragère :

Oui, quand je suis dehors même en fin de gestation, avec 2 agneaux au pis, à condition d'avoir une bonne prairie.

Non, quand j'ai un fourrage conservé car il va toujours nous manquer quelque chose (de l'énergie).

- Pour les brebis : on peut l'approcher, mais pas l'atteindre dans une agriculture 'productive' (le respect strict des besoins est un idéal mais pas une nécessité absolue)
 - *Pas pour les minéraux (Ca et P)
 - En prairie : possible si excellent pâturage
 - En bergerie : non même avec un excellent fourrage
- Pour l'ensemble de l'activité ovine : difficile, du fait des agneaux dont la vitesse de croissance et la qualité de finition, qui sont d'importants facteurs de rentabilité, sont pénalisés sans l'apport d'aliments concentrés.

Questions/Réponses

Q1 : Tu parles de foin, mais je pense que dans l'assemblée, les éleveurs qui ont des moutons à plus grande échelle, et nous sommes tous, sur des enrubannages.

R : Si je pars des enrubannages, je n'ai pas des résultats aussi différents parce que j'ai pris des herbes très jeunes.

Q2 : Comment estimer la qualité d'une prairie en arrière-saison ?

R : La difficulté est de connaître la valeur de l'herbe en faisant des analyses plus régulièrement.



Q3 : Quel est le mode d'emploi ? la saison pour faire une analyse d'herbe ?

R : Au stade pâturage, 8-10 cm, dans une dizaine de jours, je vais changer les animaux de prairie, on prend quelques pelotées et on porte au laboratoire.

b) Damien Counasse

La production de céréales et de protéagineux pour plus d'autonomie en élevage ovin-caprin

L'intérêt de produire des céréales et protéagineux à la ferme, est de réduire les coûts alimentaires pour la finition ou la production laitière.

Cela permet également d'instaurer une rotation, de renouveler des prairies, de fournir des couverts à pâturer ainsi que de récolter de la paille de qualité.

L'autonomie alimentaire, c'est bien mais priorité à la production de fourrage. Lorsque la production de fourrage est assurée, il est intéressant de mettre en place des mélanges céréales-protéagineux. Travailler avec un mélange permet de profiter du rendement des céréales (plus élevé que celui des protéagineux) en semant des mélanges pouvant être moissonnés en grain ou récoltés en immature (afin d'augmenter les stocks).

Il y a donc un intérêt d'associer plusieurs espèces, telles que : la sécurisation du rendement, une meilleure couverture, limiter les maladies et les dégâts de ravageurs, ainsi que la diversification des apports en nutriments.

La question est culture d'hiver ou de printemps : tout dépend des régions, fonction de l'altitude et du climat, en fonction des espèces qu'on souhaite cultiver, du rendement, et l'idéal est d'alterner culture d'hiver et de printemps.

Les céréales immatures qui peuvent être une roue de secours pour la production de fourrage, une année sèche en essayant de semer une densité plus importante de légumineuses, pour apporter de la protéine. La récolte se fait début montaison ou au stade du grain laiteux-pâteux. Un exemple de mélange : triticales, avoine, seigle fourrager, pois fourrager et vesce commune.

Le choix des variétés

Pour les céréales : on donne la priorité à la précocité, puis la résistance aux maladies ainsi qu'au froid, la capacité de tallage, la résistance à la verse, le rendement,

Pour les protéagineux, le choix pourra se faire en fonction de la couleur des fleurs : pour la féverolle et le lupin, entre fleurs colorées (plus riches en tanin et en toxine) ou fleurs blanches. En fonction de la résistance à la verse : pois fourragers à folioles ou afile, de la résistance aux maladies, du rendements... ainsi que la floraison déterminée ou indéterminée (lupin).

Au niveau de l'itinéraire technique, en bio, pour une céréale d'hiver, le labour est aux alentours d'octobre, novembre.

Il est important de prévoir :

Au printemps (si déchaussement), de rouler la céréale, la fertilisation on peut la faire au printemps, et des désherbages mécaniques si besoin.

En été, la moisson et les déchaumages qui auront donc un effet de désherbage et de lutte contre les vivaces.



La fertilisation : il faut que ce soit de la manière la plus propre possible, si on ne désherbe pas, on va fertiliser pour les adventices. Privilégier les effluents d'élevage car ils coûtent moins chers. L'apport d'azote via les légumineuses dans couverts et associations (!! phosphore-phosphate) et en fonction du rendement souhaité (rendement=rentabilité).

Désherbage dépend du type d'adventices présentes, de l'espèce, de la capacité de couverture et de passer le bon outil au bon moment.

Le déchaumage va plutôt lutter contre les annuelles (faible profondeur) et lutter contre les vivaces (pattes d'oies 10-12cm).

c) Lina Delforge

La conservation des fourrages : récolter un fourrage coûte et le conserver aussi.

Il faut donc essayer que la conservation se passe le mieux possible, afin d'éviter les pertes, et que cela coûte moins cher à la tonne de matières sèches qui pourront être distribuées.

La qualité des fourrages va influencer la quantité ingérée, la production et la santé animale. Au niveau de la qualité, il y a l'aspect teneur en nutriments et en énergie qui dépend du stade, du type de fourrage et de l'environnement.

Tout cela, a donc de l'influence sur la qualité de votre fourrage mais une fois qu'il est coupé et récolté, c'est la conservation qui aura un impact sur la qualité du fourrage.

La conservation de l'herbe, plus on a un fourrage récolté sec, plus les pertes seront importantes au champ, mais moins elles le seront lors de la conservation.

Inversement, si vous récoltez un ensilage ou un préfané avec 30% de matière sèche, vous aurez peu de perte au champ, mais un risque plus élevé lors de la conservation.

La conservation par voie humide (tout ce qui est ensilage et enrubannage), c'est la teneur en matière sèche qui diffère.

La teneur en matière sèche a un impact très important sur la conservation, et donc la conservation sera différente aussi selon les aliments (points d'attention différent).

La conservation par voie humide est donc une lutte entre les bons et les mauvais microorganismes.

Les bactéries lactiques transforment le sucre en acide lactique, on a une diminution du PH, une acidification et cette acidification va inhiber les mauvais microorganismes.

Les différentes bactéries qui peuvent agir et poser problème au niveau de la fermentation : bactéries butyriques, entérobactéries, levures, moisissures, bactéries putrides qui, si l'acidification ne se fait pas assez rapidement, on a toujours un apport d'oxygène, et cet apport empêche les bactéries d'agir de manière efficace, et donc d'acidifier la masse ensilée.

Les paramètres qui influencent la conservation des fourrages et comment faire pour améliorer la conservation ? :

La teneur en matière sèche (MS)

Pour éviter tous problèmes, la teneur en MS devrait être comprise entre 40 et 70%. Pour les fourrages riches en légumineuses, viser 50 à 60% de MS (Arvalis, 2021).



Si le fourrage est inférieur à 40% de MS : Risque de dégradation des protéines (bactéries butyriques et/ou enzymes). Si les conditions ne permettent pas d'atteindre 40% de MS → attention à ne pas ramener trop de terre (source de butyriques).

Si le fourrage est supérieur à 60-70% de MS : Risque de développement de levures et de moisissures superficielles devient plus important.

Si le fourrage est très sec, le moindre micro-trou dans les boules pourra causer des pertes importantes de MS (porosité + élevée). Attention lors la manipulation des boules, aux oiseaux/rongeurs. Seul le plastique protège le fourrage, il n'y a pas eu de fermentation.

La dégradation des protéines

Lors de la récolte, l'azote total présent dans l'herbe se manifeste sous 2 formes : une partie protéique et l'autre non protéique. et lors de la conservation quand on coupe le fourrage, les enzymes des plantes vont toujours pouvoir agir dans un premier temps, et donc les enzymes vont dégrader les protéines (on va donc augmenter l'azote non protéique dans le fourrage).

Si on a un échauffement à un moment donné, une partie de l'azote et une partie des protéines vont pouvoir se lier aux fibres.

Les levures

Elles ne sont pas toxiques mais elles causent beaucoup de problèmes dont la dégradation de la valeur alimentaire, la diminution de l'appétenc et la diminution du rendement production -> développement de moisissures.

Les moisissures impactent le plus la qualité hygiénique des fourrages sous forme de spores dans tous les ensilages.

La seule condition qui les empêche de se développer, c'est la privation d'oxygène.

Si les conditions ne permettent pas le développement, il n'y aura pas de conséquence ou très peu sur l'aliment ou l'animal, tandis que si les conditions permettent le développement, il y aura des pertes de matières sèches, d'énergie, ... + des risques sanitaires (mycotoxines).

Les moisissures ont un pouvoir de contamination très élevé.

La densité des boules va avoir un impact très important pour la conservation.

Augmenter la densité des boules apporte un double bénéfice. D'une part, ça permet de diminuer les quantités de plastique par tonne de matière sèche produite, et d'autre part, ça améliore la qualité de conservation du fourrage.

- Une densité plus élevée permet une meilleure évacuation de l'air et diminue les petites poches d'air résiduelles (la porosité diminue).
- Utiliser des bouleuses à chambre variable, utiliser les couteaux et avoir des andains larges et homogènes permettent d'augmenter la densité.

Le délai entre le pressage et l'enrubannage

Enrubanner le plus rapidement possible (dans les 4h qui suivent) après avoir pressé, permet de diminuer les pertes tant au niveau qualité que quantité.

Plus les boules seront laissées longtemps au contact de l'oxygène, plus les microorganismes néfastes pourront se développer et plus il y aura de pertes.

Le nombre de couches de plastique



Le nombre de couches de plastiques peut varier en fonction du type de fourrage à conserver :

- Pour un fourrage jeune et riche en graminées dont la durée de conservation sera inférieure à 6 mois : 4 couches
- Pour un fourrage riche en graminées mais dont la durée de conservation sera supérieure à 6 mois ou pour des luzernes dont la durée de conservation sera inférieure à 6 mois, Arvalis préconise 6 couches de plastique.
- Pour des luzernes à longue durée de conservation : 8 couches sont recommandées.

Si les boules doivent être transportées après enrubannage, 6 couches sont recommandées.

La manipulation et le stockage des boules : l'idéal est de stocker sur une aire bétonnée ou empierrée, cela permet d'éviter les trous des rongeurs. Il est préférable de stocker sur maximum trois étages et de toujours faire attention à la teneur en matière sèche.

La conservation des céréales immatures, la valeur des méteils conservés dépend des espèces semées, du stade de récolte, du moment de récolte (météo) et du mode de conservation.

La conservation par voir sèche, soit par du foin séché au sol, ou par du foin séché en grange, ou encore par du foin conservé avec de l'acide.

Echauffement

La température du fourrage aura une influence sur la valeur alimentaire de celui-ci :

- Dès que la température dépasse les 40°C dans le foin, début de réaction de Maillard (perte de valeur alimentaire)
- De 40 à 60°C, le foin est poussiéreux, perte au niveau énergétique et au niveau de la digestibilité des protéines.
- Au-delà des 60°C, les risques d'incendie sont plus importants.

De plus, si le taux de MS est inférieur à 85% lors du pressage : la densité sera moins élevée, il faudra donc attendre avant de les rentrer.

Le foin conservé à l'acide

L'acide propionique est le produit le plus efficace contre les levures, les moisissures et les bactéries. Son application empêche ces micro-organismes de se développer, et limite ainsi l'échauffement et les dégradations.

- La densité des balles, une densité plus faible permettra une meilleure circulation de l'air et de l'acide.
- La technique d'application, une répartition uniforme du conservateur est primordiale pour obtenir un bon résultat.
- La teneur en matière sèche, la teneur en matière sèche va déterminer le dosage de l'acide propionique.
- Stockage intermédiaire des balles, bien espacées un certain temps, pour permettre à l'air de circuler et éliminer l'humidité restante dans les ballots.

L'intérêt est d'avoir du foin de qualité supérieure (moins de pertes au champ et mécaniques) et une diminution de l'utilisation de plastique.

Le foin séché en grange sera de très bonne qualité. Celui-ci aura une pré-fanage plus court (moins de temps au champ) et une fois sec, le foin ne subit plus aucune dégradation.

VI. Présentation de l'interface producteurs-distributeurs



Le projet interface producteurs-distributeurs a été initié par le Collège des Producteurs dans le cadre du plan de relance wallon. Il a démarré au mois de mai 2022.

L'objectif de cette interface est d'augmenter la part de produits locaux dans tous les segments de distribution B2B. Les actions sont menées selon 3 axes : la commercialisation, la promotion/communication et la logistique.

Commercial : C'est une interface transversale, et par rapport aux distributeurs, on travaille sur 4 segments : les cuisines de collectivité, magasins spécialisés (bio, boucherie, fromagerie, ...), magasins franchisés et des acteurs GMS grandes surfaces en collaboration avec le collège, l'apaqw, Ifelw et mabio (projet dans le cadre du plan de relance wallon avec une durée de 3 ans).

Le but est de créer du lien entre l'offre et la demande et de prendre en compte les besoins de diversifications de chaque secteur pour des débouchés commerciaux, en fixant des réunions et en présentant vos produits.

Promotion/communication : Dans nos actions, nous avons le Matching individuel : l'idée de proposer la mise en place de contrat de commercialisation avec un prix qui est négocié par les différents partis.

Logistique : Nous développons une interface numérique pour aider à la mise en place du produit (référencement du produit, sa qualité, sa quantité, son conditionnement et un processus de facturation).

Questions/Réponses

-Quand vous avez plusieurs producteurs avec des produits semblables, il y a une concurrence entre les producteurs, comment faites-vous pour accompagner l'ensemble des producteurs ?

On ne va pas cacher une offre, mais on se rend bien compte des relations existantes.

-Comment être transparent... il n'y aura pas de solution ce soir.

VII. La filière ovine dans la PAC 2023-2027

La prime couplée à la brebis est toujours d'actualité pour des femelles de plus de 6 mois, basées sur les données SANITEL + le double encodage sur l'application ANIMAL, avec un minimum de 30 et un maximum de 400 femelles limitées entre 24 à 27 euros.

L'éco-régimes (prairies permanentes) basés sur la charge en bétail, à savoir que la littérature utilise 0.15UGB par hectare, alors que la région wallonne propose 0.1 UGB (unité de gros bétail).

A noter qu'à partir de 2025, il n'y aura plus d'éco régime entre 2.8 et 3UGB/ha et à partir de 2027 entre 2.6 et 2.8 UGB/ha.

	UGB / ha superficie fourragère	Montant / ha PP	
Paiement de base	Si > 0,6 UGB	40 €	
Paiement additionnel	Si entre 0,6 et 2 UGB/ha	68 €	
	Si entre 2 et 2,2 UGB/ha	58 €	
	Si entre 2,2 et 2,4 UGB/ha	48 €	
	Si entre 2,4 et 2,6 UGB/ha	38 €	
	Si entre 2,6 et 2,8 UGB/ha	28 €	Stop dès 2027
	Si entre 2,8 et 3 UGB/ha	18 €	Stop dès 2025

Questions/Réponses



-Les ha fourragers qui sont déclarés dans la PAC, si tu as un contrat de pâturage avec quelqu'un qui a cette prime PAC ?

Tu n'auras rien.

Précision : 40 de base, si vous avez 0.6 UGB minimum, mais les autres, c'est additionnel.

L'éco-régimes couverture longue, dépend d'un pourcentage de couverture, et c'est sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation. Le pâturage est autorisé sans destruction et avec minimum de 2 espèces qui repoussent.

L'éco-régimes maillage écologique, c'est l'autorisation de pâturage des bandes enherbées à partir du 01 août (en ce compris les couverts végétaux permanents)

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Races locales menacées

- Roux Ardennais, Ardennais tacheté, Mergelland, Entre-Sambre-et-Meuse, Laitier belge
- 40€ / ovin > 6 mois

Tournières enherbées

- Pâturage permis par les ovins du 16 juillet au 31 octobre.

Autonomie fourragère

- Si <1,4 UGB/ha : **60€**/ha de prairie permanente
- Si <1,8 UGB/ha : **30€**/ha de prairie permanente
- 1 ovin > 6mois = 0,1 UGB

Remarques :

Pour l'éco-régime prairies permanentes (petite subtilité) : je pense que pour avoir accès à cet éco-régime, il faut min 80% de prairies permanentes sur ton exploitation-> à vérifier par Nicolas MARCHAL dans le plan stratégique wallon.

Vérification : Maintien d'un ratio de prairies « non-labourées » à l'échelle de l'exploitation, à hauteur de 80% des prairies de l'exploitation déduction faite des prairies permanentes où l'obligation de « non-labour » existe déjà (BCAE2 et Natura 2000)

VIII. Plan de développement du secteur ovins-caprins

Le plan de développement filière avait été approuvé en 2019 par le Ministre COLLIN, et il est actuellement en cours de révision (plan à rendre révisé début décembre).

La filière n'est pas trop mal située, respecte pas mal les objectifs de développement stratégique de la filière ovine.

IX. Second appel à candidatures d'éleveurs en phase d'installation/développement de troupeaux ovins pour accompagnement et appui de leur projet

Projet de soutien pour les éleveurs qui veulent se développer ou s'installer en ovin-> lancement d'un second appel le 15 décembre 2022 (contactez Benjamin LEFEVRE).

Pour le premier appel, il y a 9 candidats qui sont suivis, et l'idée est d'en avoir +/- 8 par appel avec un maximum de 40.

X. Actions de promotion APAQ-W



Le secteur étant petit, il y a très peu d'actions limitées juste pour l'ovin donc les actions sont plutôt transversales avec les autres secteurs.

Plan d'actions 2022

- Livre et exposition itinérante « De la terre à l'assiette » dans 7 lieux différents avec une presse écrite et web, la TV nationale, la TV régionales et la radio-> audience de plus de 5 000 000 de personnes touchées dans tous les réseaux confondus.
- Un barbecue « viande de chez nous » en compagnie de journalistes/blogueurs et leur famille ainsi que des éleveurs bovins, porcins, ovins et avicoles. Des supports ont été effectués avec des recettes, en plus, sur l'agneau.
- Suivi de la mise à jour de la plateforme ClicLocal (lecllocal.be) pour vraiment avoir une vision claire des aliments.
- Je cuisine local : on peut y retrouver les producteurs locaux ainsi que les personnes qui travaillent avec les produits locaux, recette à base d'agneau et de fromage de chèvre et de brebis.
- Emission « Un Gars, un Chef » spéciales fêtes, qui sera diffusée du 26/12 au 30/12-> édition spéciale pour les fêtes de fin d'année dont une dédiée à l'agneau.

Propositions d'actions 2023

Changement en ce qui concerne les cotisations de l'Apaq-W, elles ne seront plus perçues aux abattages mais à l'achat des boucles électroniques.

- Actions sectorielles avec l'impression d'une brochure sur l'agneau avec des recettes, un travail de développement continu de la plateforme ClicLocal avec une attention pour l'agneau et ajouter des infos sur le site de l'Apaq-W sur le secteur.
- Campagne viande de chez nous :
 - Campagne de sensibilisation à l'origine : communication intensive via TV/radio/RS/Web...
 - Calendrier des éleveurs.
 - Actions péda, création de supports/outils pour les écoles
 - HoReCa et école hôtelière : Rencontres de terrain (min : 5 restaurateurs, 5 écoles/an)
 - Bouchers : création d'une charte, atelier, matériel promo
 - Action presse : Observatoire de la consommation + BBQ Viande de chez nous : rencontre avec quelques experts et lancement saison BBQ
- Actions transversales avec : je cuisine local, organisation des business club, tables de terroir (charte pour les restaurants), le travail avec Manger demain, en direct de la ferme avec des écochèques, les JFO, la semaine Bio et la campagne fromages de chèvres et de brebis

XI. Divers



ANNEXES :

Liste des participants

Adam	Damien	Bergerie du Liri
Baikrich	Sébastien	
Baikrich	Florian	
Cara	Philippe	Bergerie de la Spinette
Chevalier	Luc	SPW-direction de l'analyse économique agricole
Counasse	Damien	Biowallonie
Delforge	Lina	Fourrages-mieux
Devroede	Aurélien	
Dozot	Marcel	Du Flaya
Dumont	de	
Chassart	Laurent	Ceta
Lecolier	Aline	FWA
Feyers (3)	Jean Luc, Nicolas, François	Ferme du grand bois
Lefèvre	Adelise	
Maquoi	Simon	Halleux-Grutman
Maréchal	Ludovic	Maréchal Ludovic
Nandrin	Dimitri	
Noël	Nicolas	Société Agricole Limoutons
Piedboeuf	Simon	Siplum
Pirot	Maxime	Fayt
Procureur	Denis	SPW ARNE R&D
Remacle	Jean François	Remacle Jean François
Remy	Marc	Ferme Remy
Schalenbourg	Cecile	Ferme Schalenbourg Filles
SIMON	vincent	Elevage de la croisette
Tintinger	Axelle	
Van Santfoort (2)	Léo	
Vandermissen	Didier	Vandermissen
Vandienst	Philippe	Awe
Vanesse	Mathieu	
Vanguetaine	Marc	Chevrierie de la fagnoul
Verté	Patrick	Audouin Marie



PP de la réunion



AS 16nov 2022.pdf